



COMITE DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-VIENNE DE PÊCHE SPORTIVE AU COUP

CRITERIUM D'HIVER

Organisé de novembre à mars

Les concours sont ouverts à tous même aux non licenciés et la pêche est libre. Cela pour inciter à découvrir la compétition et peut-être à prendre une licence. Pêche conviviale, plaisir de se retrouver en toute décontraction... Un enjeu quand même, pour l'esprit de compétition, une mise de départ et une dotation en fonction du classement. Nous restons des compétiteurs dans l'âme.

Règlement :

- RDV : 11h00.
- durée : 3 heures. Pêche de 13h00 à 16h00.
- pêche libre (quiver autorisé).
- amorce : 12 litres maxi.
- esches : 1/2 litre dont 1/4 maxi de fouillis.
- classement au poids.
- classement système Rameau d'Or. Les 5 meilleurs concours sont pris en compte pour le classement final.

Inscription :

- 5 euros.
- redistribution totale des inscriptions sur le premier 1/3 tiers, suivant barème joint.

Organisation :

- nombre de secteurs en fonction du nombre de participants.
- les premiers arrivés se chargent du piquetage.

En cas de crue (sur la Vienne), soit le concours est annulé, soit il est déplacé sur un autre parcours.

Attention : pas de buvette ni de barbecue, chacun apporte son repas.

BAREME DE DOTATION

nbre pêcheurs	nbre secteurs	redistribution
5	1	15-10
6	1	20-10
7	1	20-10-5 ou 25-10 (à voir)
8	1	20-10-10
9	1	20-15-10
10	1	25-15-10
11	1	30-15-10
12	2	25-15-10-10
13	2	30-15-10-10
14	2	30-20-10-10
15	2	30-20-10-10-5
16	2	35-20-10-10-5
17	2	35-20-10-10-10
18	2	35-20-10-10-10-5
19	2	35-20-15-10-10-5
20	2	35-20-15-10-10-10
21	2 ou 3	35-20-15-10-10-10-5
22	2 ou 3	40-20-15-10-10-10-5
23	3	40-20-15-15-10-10-5
24	3	40-20-15-15-10-10-5-5
25	3	40-20-15-15-10-10-10-5
...		